

Image not found or type unknown



vignette d'assurance périmé

Par **benhadid chemseddine**, le **03/05/2012 à 08:18**

bonjour, ma voiture n'était pas assurée, le 29/11/11 je rouler avec, un officier de police me demande de m'arrêter et me fait une amende de Cas N°2 (apposition d'une vignette d'assurance non valide du 23/08/11 au 22/09/11... j'ai pas encore payé car j'ai de très faible ressource que pourrai-je faire et quel est l'état de l'attente envers l'état merci

Par **youris**, le **03/05/2012 à 10:57**

bjr,
à part payer l'amende et ne pas rouler sans assurance, je ne vois pas de solution à votre problème.
cdt

Par **benhadid chemseddine**, le **03/05/2012 à 11:07**

merci